

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE JURA TOURISME DU 9 JUIN 2021

En raison de l'épidémie de COVID-19 et comme le permettent les Art. 27 et 29 de l'ordonnance 3 du Conseil Fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus, l'Assemblée Générale ordinaire 2021 de Jura Tourisme s'est déroulée par voie électronique.

L'ordre du jour de cette assemblée générale est le suivant :

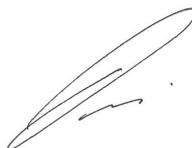
ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Désignation du scrutateur**
Toinette Wisard, gérante du Gîte « Chez Toinette » et membre de Jura Tourisme est nommée scrutatrice
- 3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2020**
Résultat du vote : OUI 31 / NON 0 / ABSTENTIONS 4
- 4. Rapport d'exercice 2020**
Résultat du vote : OUI 34 / NON 0 / ABSTENTION 1
- 5. Comptes 2020 et rapport des vérificateurs**
Résultat du vote : OUI 34 / NON 0 / ABSTENTION 1
- 6. Décharge aux administrateurs**
Résultat du vote : OUI 33 / NON 0 / ABSTENTIONS 2
- 7. Election complémentaire au comité**
Résultat du vote : OUI 33 / NON 1 / ABSTENTION 1
- 8. Budget 2021**
- 9. Divers**
Rien à signaler.

Certifié conforme : Toinette Wisard, scrutatrice

Saignelégier, le 9 juin 2021

JURA TOURISME



Frédéric Lovis
Président



Guillaume Lachat
Directeur